

## ESSMS : élaborer et valider un programme pluriannuel d'investissement

Deux journées de formation

jeudi 3 et vendredi 4 décembre 2020

IPP Formation vous propose deux journées de travail sur les PPI :  
les règles et méthodes d'élaboration, l'analyse économique et financière  
préalable à leur validation.

### Les participants

Directeurs et responsables administratifs  
et financiers des ESSMS.  
Agents des autorités de contrôle et tarification.

### L'intervenant

Jean-François Le Troquier, directeur d'Ascor.  
Consultant et pédagogue très apprécié,  
c'est un des meilleurs spécialistes de l'organisation,  
du financement et de la gestion  
de l'action sociale et médico-sociale.

### Les questions traitées

#### Les dispositions régissant le contrôle des investissements des ESSMS

Les règles relatives à l'approbation des PPI (procédures, délais, ...).  
Le contenu du dossier "programme pluriannuel d'investissement".  
Les règles relatives à l'approbation des emprunts.  
Les règles relatives au subventionnement des investissements.

#### L'analyse des PPI par les autorités de tarification

L'analyse de l'opportunité et du coût des investissements projetés.  
L'analyse du financement des investissements et de leurs conséquences  
futurs sur l'équilibre d'exploitation.

#### L'analyse financière préalable à l'instruction d'un PPI

Le fonds de roulement, le BFR, la trésorerie.  
Les emprunts en cours.

#### L'analyse du financement du programme d'investissement

La construction de scénarios d'investissement et de financement :  
les simulations à opérer pour la construction du plan de financement.

#### Les conséquences des investissements sur l'équilibre d'exploitation

L'évolution des charges d'exploitation autres que les charges financières  
Le tableau des "surcoûts d'exploitation".  
Les prévisions d'évolution des produits d'exploitation.

#### L'analyse des projets de recours à l'emprunt

L'évaluation des capacités de remboursement des emprunts.  
L'évaluation des charges financières induites.

### L'horaire

Chaque journée de séminaire  
se déroulera entre 9h00 et 17h00.  
Elle comportera une pause  
entre 12h15 et 13h45  
et une pause de 15 minutes  
en milieu de matinée et après-midi

### Les modalités pédagogiques

Les participants pourront poser des  
questions par écrit au fur et à mesure du  
déroulement de la session.

Un dossier documentaire complet pourra  
être téléchargé dès le début de la session.

### Les modalités techniques

Le séminaire se déroulera sur une plate-  
forme de vidéoconférence hébergée sur  
internet.

Vous n'aurez pas besoin de télécharger un  
logiciel spécifique, mais seulement :  
- d'une connexion internet à haut débit  
(ADSL ou 4G ou fibre)  
- d'une version récente d'un navigateur web :  
Chrome, Firefox, Safari, Edge, Opéra.

# Formulaire d'inscription

à retourner à **ipp@ipp.fr**

**IPP Formation**

Institut de la Performance Publique

Téléphone ☎ 01 55 748 300

**ESSMS : élaborer et valider un PPI**

**jeudi 3 et vendredi 4 décembre 2020**

## Les conditions de participation

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 1 050 euros par participant.

## Les modalités d'inscription

### Inscription des participants par le gestionnaire de la formation continue

Le présent formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou au stylo.

Vous pouvez le signer...

- ♦ soit "manuellement", en y apposant le cachet de votre collectivité
- ♦ soit électroniquement si votre collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à ipp@ipp.fr

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **e-mail de confirmation** et une **facture valant convention de formation simplifiée**.

Toute inscription confirmée est définitive et payable après la tenue du séminaire.

### Accès des participants à la plate-forme de vidéo-conférence

Chaque participant inscrit recevra un **courriel d'invitation** comportant un **lien hypertexte d'accès à la formation**. Des courriels de rappel lui seront adressés quelques heures et quelques minutes avant le début du séminaire.

## Organisme-client

Dénomination

Adresse postale

## Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et Nom

Service

Téléphone

## Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion

Montant net total des frais d'inscription = nombre de participants ( \_\_\_ ) x 1 050 Euros = \_\_\_\_\_ €

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet